



## 1er salaire en retard de 8 jours ou plus

Par **snorki**, le **17/01/2010** à **17:41**

Bonjour à toutes et à tous.

Je suis salarié depuis le 10 décembre 2009 dans une petite entreprise qui est sous traitante pour une très grosse entreprise.

Je suis en CDD.

Sur mon contrat de travail il n'y est stipulé aucune date de paiement mais mes employeurs nous ont dit qu'on serait payé le 10 de chaque mois.

Je n'ai toujours rien reçu, ni moi ni mes collègues et je suis à découvert et c'est 15€ de frais de commissions qui s'envolent à chaque mouvement.

Mon employeurs m'ont dit que le 10 janvier était un dimanche, le lundi 11 les banques sont soit disant fermées, mais apparemment ils n'ont même pas envoyé les virement le mardi, mais seulement le mercredi, en prétextant que ce n'est pas de leur faute, car la très grosse entreprise leur a viré la totalité des salaires seulement mardi dans la journée.

Du coup on a rien reçu parce qu'un virement mets entre 48 et 72 heures pour arriver.

Quels sont mes recours? Car je veux simplement être payé, et je voudrais aussi que mes frais de commission me soient remboursés.

Merci.